Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 24/07/2024

LE PRE EARL LE PRE rappelle Buche Fermier



- Noms des modèles ou références concernés : **Fromage Fermier Type St Maure de Touraine Buche Fermier**
- Marque : **Fromage Fermier Type St Maure de Touraine Buche**
- **Lot 15/06/2024 AU 01/07/2024 Date limite de consommation 01/09/2024**
- Conditionnements : **Papier Emballage ou Boite Plastique**
- Date début/fin de commercialisation : **du 17/06/2024 au 19/07/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **37044031CE**
- Informations complémentaires : **Fromage Fermier Type St Maure de Touraine Buche**
- Zone géographique de vente : **Régions : Centre-Val de Loire**
- Distributeurs : **grande surface yseure et ligueil epicerie le gd pressigny Affineur jacquin la vernelle restaurant ligueil le gd pressigny**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 3 août 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre